



Cahier des charges pour l'organisation de plateaux



Déclaration du tournoi :

Chaque tournoi organisé sur le territoire du Comité de la Manche devra faire l'objet d'une « **déclaration de manifestation** », document que vous pouvez retrouver sur le site du CMHB, rubrique Documents.

Une fois renseigné, renvoyez-le au siège du Comité.

Sans cela, le tournoi n'a rien d'officiel et une blessure ne saurait être couverte par une compagnie d'assurance sans cadre légal pour la manifestation organisée.

Cela permet aussi de faire participer des non licencié(e)s en créant des licences pour l'occasion grâce au document d'inscription « **licences évènementielles** » que vous pouvez trouver sur Gest'hand.

Accueil- Convivialité :

Chaque club recevant s'engage à faire le maximum pour accueillir les enfants, les parents et dirigeants dans les meilleures conditions possibles en terme de convivialité. Un café à l'arrivée pour les accompagnateurs (parents, dirigeants) serait le bienvenu. Selon les possibilités, chauffer la salle au préalable serait un plus.

Il est également possible d'installer une buvette pour rendre plus conviviales ces manifestations et permettre aux clubs de tirer quelques bénéfices financiers à l'occasion de ces plateaux.

A l'issue du tournoi, chaque club organisateur s'engage à fournir le goûter aux participants (jus de fruits , soda , barres marbrées ou gâteaux confectionnés par des parents même si à terme il serait intéressant de proposer une alimentation plus « diététique » type fruits ou barres de céréales.

Organisation du tournoi :

Chaque tournoi est accueilli par un club mais l'organisation sur le terrain sera partagée par les dirigeants des différents clubs présents (managers, jeunes arbitres si besoin).

Ces personnes feront en sorte de:

- **Installer et ranger tout le matériel** (buts, chasubles, sifflets, feuilles de match/ équipe pour inscrire les joueurs présents à cette occasion.
- **Régler les tâches administratives** (préparer les poules,déterminer les temps de jeu/rencontre, remontée des résultats, afficher les résultats et communication) **RESPONSABLES TABLES DE MARQUE**
- **organiser les matchs sur chaque terrain** (faire en sorte que les rencontres débutent à l'heure, donner les chasubles aux équipes, le sifflet aux arbitres ... et gérer les enfants quand il y en a un qui se blesse)
RESPONSABLES DE TERRAIN
- **arbitrage des rencontres** : Il serait plus intéressant de permettre à des **Jeunes Arbitres** de se former sur des rencontres que faire arbitrer les tournois par des adultes. Un jeune arbitre officie, aidé en cela par un **RESPONSABLE ARBITRAGE** qui le briefe avant les rencontres, l'aide, le conseille sur la matinée.
- **Les instants de convivialité : Café et goûter** après tournoi.

Communication :

Lorsqu'un club organise un tournoi, il serait bien de mettre le Comité et le CTF (geoffray.lemaitre@gmail.com) en copie afin que nous puissions communiquer auprès des clubs du secteur qui souhaiteraient vous contacter pour obtenir de plus amples informations ou pour savoir s'il reste des places.

N'hésitez pas à **prendre des photos à l'occasion de vos tournois** (un jeune du club par exemple) et à les transmettre à la presse locale ainsi qu'au Comité (1750000@handball-france.eu). Des photos de groupes, des photos sur les rencontres, les arbitres, les managers ...etc

Plus nous faisons parler de notre discipline de manière positive et plus nous gagnerons en reconnaissance. Le Mini Hand est une offre de pratique non compétitive qu'il convient de valoriser.

N'hésitez pas non plus à convier des élus pour qu'ils voient la dynamique que vous engendrez dans votre territoire en accueillant des tournois ouverts à tous (et à toutes ... !)

LA MIXITE EST VIVEMENT ENCOURAGEE !!!

Résultats :

Pas de classements .. mais des scores tout de même. Pas de récompense pour les premiers ... et rien pour les autres... Ceux qui en ont la possibilité donnent des autocollants (voir avec le CMHB pour savoir s'il est possible d'avoir des petits lots)



Les règles

Les règles fondamentales du handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Le mini hand offre à l'enfant un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, ludique, libre et sans "championnate". La règle, le terrain, les formes peuvent être aménagées.

Durée des rencontres : Le temps de jeu sera défini avant le tournoi en fonction du nombre d'équipes présentes. Le moins de temps d'attente sur le côté sera le mieux.

Le ballon :

46 à 48 cm de circonférence. Il ne doit pas faire mal et permettre une bonne préhension.

Les joueurs :

4 joueurs de champ, 1 gardien de but et des remplaçants dont le nombre est à déterminer d'un commun accord. Tous les enfants devraient jouer une durée égale.

Les remplacements se font à n'importe quel moment (y compris pour le gardien de but) dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

Le gardien de but :

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut ramener le ballon dans sa zone.

Le joueur de champ ... et le ballon :

Il ne peut :

- le garder plus de 3 secondes .
- le passer à son gardien de but quand celui-ci est dans sa surface .
- faire plus de 3 pas, balle en main .

Il peut :

- progresser avec la balle en faisant rebondir la balle au sol (dribbler), et effectuer une passe à un partenaire ou tirer au but.

Le joueur de champ ... et le terrain :

Il n'a pas le droit de pénétrer dans la surface de but sauf en suspension. A l'atterrissage, le ballon doit être lâché des mains.

Le joueur de champ ... et l'adversaire :

- Aucune brutalité n'est permise :
- Pas d'accrochage .
- Pas de ceinturage .
- Pas de poussette.

L'engagement :

Il se fait au milieu du terrain au début de chaque période et par le gardien dans sa surface de but après un but.

Remise en jeu :

Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne.

Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien de but sauf si le ballon a été touché par un coéquipier du gardien (corner).

Sanctions :

Toute faute est sanctionnée par un jet franc à l'endroit de la faute, à 2 mètres de la surface de but si nécessaire, l'adversaire étant obligatoirement à 2 mètres.

Toute faute grossière à proximité de la surface de but est sanctionnée par un jet à 5 mètres (penalty) sans empiéter sur la surface de but.

Exclusion :

Il doit s'agir d'un cas extrême. 30 secondes d'exclusion sont prononcées en cas de brutalité volontaire, de jeu dangereux, de manque de respect à l'arbitre ou à tout autre participant au jeu.

Les équipements :

Le terrain :

Il mesure entre 18 et 25 mètres de longueur et entre 12 et 15 mètres de largeur.

Un terrain de handball (20m sur 40) est divisé en trois terrains de 12m sur 20 avec zone de but à 4 m du but.

La surface de but :

Elle est tracée en demi-cercle à 5 mètres du milieu des buts.

Les buts :

2,40 m de large, 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet.